



# FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE A LA CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS ELEVATEURS

CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE  
(CACES<sup>®</sup>) RECOMMANDATION 489 CATEGORIES 1 A 7 \*

## Objectifs :

Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).
2. Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
7. Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
11. Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

## Personnes concernées :

Toute personne devant travailler avec (des) chariot(s) élévateur(s), même occasionnellement

## Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

## Pré requis :

Être âgé d'au moins 18 ans  
Maîtriser la langue française

## Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de chariots élévateurs

## Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée  
Attestation de stage

## Durée du stage :

Initiale : 2 à 5 jours & Recyclage 1 à 2 jours

## Calendrier :

Disponible sur simple demande

## Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Enseignement théorique multimédia  
Pratique sur plusieurs types de chariots (thermique et/ou électrique)  
Conduite sur natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur  
Exercices pratiques sur plateau technique

## Responsable pédagogique / Référent handicap :

Monsieur Stéphane SANGORRIN

## Mode de validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Cette formation permet au participant d'obtenir le CACES<sup>®</sup> R489 des catégories visées.

S2 CONSULTING organisme testeur certifié (certificat N° FR082746)

## CONTENU DE LA FORMATION

### CONNAISSANCES THÉORIQUES

#### Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

#### Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

#### Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES<sup>®</sup>

#### Notions élémentaires de physique

#### Stabilité et équilibre des chariots de manutention

- Lecture de la plaque de charge

#### Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

- Principaux risques
- Repérage de ces risques potentiels

#### Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance
- Justification du port des EPI
- Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation,

- Plan de circulation et consignes de sécurité

### (\*) Catégories possibles & Code RS

- 1A : Transpalette à conducteur porté sans élévation du poste de conduite – RS 5055
- 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m – RS 5057
- 2A : Chariots à plateau porteur – RS 5056
- 2B : Chariots tracteurs industriels – RS 5058
- 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux – RS 5054
- 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes – RS 5059
- 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable – RS 5060
- 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élévable – RS 5061
- 7 : Conduite hors production des chariots – RS 5062

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE  
Date d'enregistrement : 27/01/2020



DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : [sango64@me.com](mailto:sango64@me.com) / [accueil.s2consulting@gmail.com](mailto:accueil.s2consulting@gmail.com)

S2 CONSULTING, 390 Rte de Saubrigues - 40230 BENESE-MAREMNE

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Mont de Marsan 804 526 036

SIRET 804 526 036 00012 - Code APE 8559B - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72 40 01129 40 – Certificat QUALIOPi n°00854



# FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE A LA CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS ELEVATEURS

CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE  
(CACES<sup>®</sup>) RECOMMANDATION 489 CATEGORIES 1 A 7 \*

## Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste,
- Principales anomalies concernant les éléments du chariot

### SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

#### Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants
- Vérification visuelle de l'état du chariot
- Vérification de l'engin et des dispositifs de sécurité
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser

#### Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité du chariot
- Circuler à vide et en charge
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- Effectuer le stockage / le déstockage dans un palettier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner une charge longue ou complexe
- Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin
- La prise et la dépose d'une charge longue et/ou volumineuse
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance



## Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,

- Effectuer les opérations d'entretien journalier

## Lieu de formation inter-entreprise :



**DECOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://s2consulting.fr>**

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter Tél. 06 67 30 86 72/ 05 58 70 36 88

ou par courriel : [sango64@me.com](mailto:sango64@me.com) / [accueil.s2consulting@gmail.com](mailto:accueil.s2consulting@gmail.com)

**S2 CONSULTING**, 390 Rte de Saubrigues - 40230 BENESE-MAREMNE

SAS au capital de 2 000 € - R.C.S Mont de Marsan 804 526 036

SIRET 804 526 036 00012 - Code APE 8559B - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72 40 01129 40 – Certificat QUALIOP1 n°00854